

COMMUNIQUÉ

**Jeudi 10 juin 2010 à 10h
Collegium de Lyon**

Multiculturalisme, immigration et identités : pour une comparaison transatlantique



Première destination des migrations internationales, **l'Europe peine à accepter la diversité ethnique et culturelle au cœur de son identité** : débats et projets de loi sur le niqab en France ou en Belgique, diagnostic de crise du multiculturalisme aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne... La diversité culturelle mettrait à mal le « vivre ensemble » des Européens.

De l'autre côté de l'Atlantique, si l'histoire américaine est une histoire d'immigration volontaire (européenne ou asiatique) ou involontaire (africaine), l'immigration récente – et particulièrement l'immigration hispanique – a bouleversé les relations traditionnelles entre groupes ethniques, longtemps définis à partir d'un clivage entre « Blancs » et « Noirs ». De plus, **la politique migratoire des États-Unis est aujourd'hui essentiellement orientée vers la lutte contre l'immigration régulière.**

Ces deux contextes illustrent l'impact des migrations sur la définition des identités collectives et la transformation des sociétés nationales à l'heure de la globalisation : **chacun doit répondre aux défis du racisme, de la discrimination, de l'intégration socio-économique des migrants et des groupes minoritaires, de l'égalité et de la cohésion.**

Pour comprendre ces défis – et pouvoir mieux y répondre –, une approche comparative s'impose : **à l'heure où l'on s'interroge sur l'efficacité du modèle français de la République, comment dépasser les idées reçues sur les politiques d'intégration conduites ailleurs en Europe et aux États-Unis et considérer autant leurs limites que leurs aspects positifs ?** Ce colloque répond à cette question en prenant en compte la spécificité des contextes sociaux, politiques et scientifiques de part et d'autre de l'Atlantique et en dégageant un langage commun, au-delà des préjugés habituels sur le multiculturalisme ou le « communautarisme anglo-saxon ».

Colloque international organisé par **Christophe Bertossi** (IFRI) et **Nancy Foner** (CUNY), avec le Collegium de Lyon, le Social Science Research Council, l'Agence nationale de la Recherche et le Réseau français des instituts d'études avancées. Autres intervenants : **Richard Alba** (CUNY), **Erik Bleich** (Middlebury College), **John Bowen** (Université Washington à Saint-Louis), **Éric Fassin** (École Normale Supérieure), **Gary Freeman** (Université du Texas à Austin), **Leo Lucassen** (Université de Leiden) et **Patrick Simon** (INED).

► Contact Presse

RFIEA : Julien Ténédos / julien.tenedos@rfiea.fr / 01 49 54 22 12

Collegium de Lyon : Marie-Jeanne Barrier / marie-jeanne.barrier@collegium-lyon.fr / 04 37 37 66 50

Collegium de Lyon : 15, parvis René-Descartes - 69007 Lyon



► **Le Collegium de Lyon** est un IEA pluridisciplinaire et international. Il bénéficie de l'environnement de la métropole lyonnaise, en articulant ses travaux de recherche aux potentiels scientifiques et de formation du site de Lyon (universités et grandes écoles, réseaux de chercheurs, institutions...) dans une logique de développement de réflexions transversales et de lancement de recherches pionnières.

Le Collegium de Lyon a pour ambition de lier sa programmation scientifique à un enjeu de diffusion des savoirs pour l'action. Il doit ainsi être le relais d'initiatives publiques en articulant la sphère de la recherche aux enjeux politiques et de société. Les recherches effectuées doivent porter des réflexions alimentant la construction des politiques publiques : politique urbaine et stratégies d'aménagement, politique sanitaire et gestion des risques, politique culturelle, politique internationale et pouvoirs métropolitains, mise en valeur des patrimoines, etc.

► Qu'est-ce qu'un IEA ?

Les instituts d'études avancées (IEA) sont des lieux d'innovation intellectuelle destinés à accueillir en résidence des scientifiques internationaux de haut niveau, juniors et confirmés et de diverses origines disciplinaires. Chaque IEA offre des résidences de recherche d'une durée conséquente (jusqu'à une année académique) et au cours desquelles les chercheurs invités, libérés de leurs contraintes d'enseignement et d'encadrement, effectuent leurs travaux en toute indépendance dans un climat de réflexion et d'échange. Les résidents bénéficient de logements, d'espaces de travail et de sociabilité mis à leur disposition. Un accompagnement logistique et financier leur est proposé, ainsi que la possibilité de participer, dans le cadre de séminaires, colloques ou conférences, à des réflexions avec d'autres chercheurs et de nouer de nouvelles collaborations.

► Qu'est-ce que le RFIEA ?

Les missions du RFIEA sont les suivantes :

- **Financer** le développement des IEA.
- **Promouvoir** leurs actions nationalement et internationalement.
- **Coordonner** les politiques d'invitation des chercheurs étrangers.

À travers les 4 instituts qui le composent, le RFIEA rassemble 8 universités, 12 grands établissements publics d'enseignement supérieur, 57 unités de recherche partenaires et plus de 1 000 enseignants-chercheurs.

Se rendre au Collegium de Lyon

15, parvis Descartes - 69007 Lyon

Métro Debourg

T. : 04 37 37 66 50